

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 8 décembre 2021

Résultats du second appel à projets Etat-Région « recyclage foncier des friches en Occitanie » : 54 nouveaux projets de recyclage de friches soutenus en Occitanie

Dans le cadre du plan France Relance, Emmanuelle WARGON, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, a annoncé vendredi 19 novembre 2021, lors d'un déplacement en Ariège, les projets lauréats du second appel à projets pour le recyclage des friches.

Le fonds friches contribue à l'aménagement durable du territoire et à la relance de l'activité économique en apportant un soutien financier exceptionnel aux projets de reconquête de friches urbaines.

Le fonds vient compléter les dispositifs d'accompagnement des projets de recyclage fonciers et de reconquête de friches existants en région, notamment ceux portés par la Région Occitanie : il permet une intervention financière exceptionnelle visant à débloquer et accélérer la réalisation d'opérations dont le bilan économique reste déficitaire après mobilisation des autres aides.

La première édition de l'appel à projets au 1^{er} semestre 2021, dotée de 300 M€ au niveau national, a connu un succès important, révélateur des besoins du territoire : 43 projets ont été ainsi retenus en Occitanie pour un montant de subvention de 23,5 M€. Ce succès, constaté sur l'ensemble du territoire national, a conduit le Gouvernement à abonder le fonds friches de 350 M€ supplémentaires, dont 23 M€ pour l'Occitanie et à lancer un second appel à projets.

Le second appel à projets régional, lancé le 15 juillet 2021, s'est clôturé le 24 septembre 2021. Confirmant le succès de la 1^{ère} édition, **81 porteurs de projets ont candidaté en Occitanie et 54 projets ont été retenus pour être financés.**

Ces 54 projets retenus permettront la création de 1 565 logements (dont 960 logements sociaux) et de 209.500 m² d'activités. Les 3/4 des dossiers lauréats ont pour objet principal la production de logements, le plus souvent sur des îlots urbains dégradés en centre-ville qui peinent à trouver un équilibre financier. Ils sont pour la plupart portés par des collectivités locales ou des opérateurs de logement social et s'inscrivent souvent dans des programmes de revitalisation urbaine de type Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain et Bourgs-Centres d'Occitanie.

Grâce à cette action en faveur de la reconquête des friches, les plans de relance de l'Etat et de la Région contribuent à la reprise de l'économie, constitue un déclencheur pour des opérations vertueuses dans le cadre d'un aménagement durable des territoires qui répond à des enjeux de revitalisation urbaine et de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Au total, avec les lauréats de la première édition, 97 projets régionaux bénéficieront de 46,5 M€ de subventions pour réhabiliter 130 hectares de friches et contribuer à la production de près de 3400 logements.

Le succès de cette nouvelle édition de l'appel à projets démontre que la réhabilitation de friches répond à un besoin et constitue un levier essentiel de l'aménagement durable du territoire, porté par l'Etat et la Région : il contribue à revitaliser les centre-bourgs, à freiner l'artificialisation des espaces naturels et agricoles, à répondre aux besoins en logements et accueil d'activités, tout en soutenant l'économie locale de la construction.

Retrouvez la cartographie et la liste de l'ensemble des projets retenus ici :

www.ecologie.gouv.fr/laureats-du-fonds-recyclage-des-friches

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Région Occitanie

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28
31

Frédéric Neuman : 05 61 33 53 39
frederic.neuman@laregion.fr